



**Fédération Française des Sports de Glace**  
41-43, rue de Reuilly  
75012 – PARIS

## **Commission Sportive Nationale de Curling**

Site internet : [www.ffsg.org/curling](http://www.ffsg.org/curling)

### **INFOS AUX CLUBS**

**12 juin 2014**

**PAGE 1** : Résultats du tournoi international So'curl à Besançon– **PAGE 2** : Classement du championnat de France des clubs - Candidatures à l'organisation des compétitions nationales  
**PAGE 3** : Ordre du jour de l'assemblée générale du curling du 22 juin 2014 – **PAGES 3 à 13** : Rappel du procès-verbal de l'AG 2013 – **PAGES 14 et 15** : Invitation au tournoi international de Marseille 2014.

#### **TOURNOI INTERNATIONAL SO'CURL A BESANCON**

Du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin la glace de la patinoire Lafayette de Besançon était transformée en halle de curling pour accueillir pas moins de 34 équipes (Un exploit par les temps qui courent) qui se disputaient l'édition 2014 du tournoi international So'curl.

18 formations françaises et 16 venues essentiellement de la Suisse voisine furent réparties en trois groupes et s'affrontèrent trois jours durant.

Au final ce sont les Juniors de Morges qui l'emportaient, devançant Kusnacht 1 et Megève, skippee par Romain Borini.

Les équipes françaises se classent : 3) Megève - 7) Besançon princesses – 9) Chamonix – 11) Viry 1  
12) Besançon ice – 14) Viry pousse-cailloux – 15) Belfort – 17) Haut-Jura – 21) Contamines  
Op'Traken – 22) Mulhouse Melting potes – 23) Besançon Pagnot – 26) Mulhouse Young Boys – 27)  
Besançon Cuba Libre – 28) Besançon d'1 pierre 2 coups – 29) Contamines Roselette – 30) Besançon  
Curl me – 32) Valence – 34) Albertville

*Les formations de Chamonix – Viry 1 – Besançon ice – Belfort et Mulhouse melting potes ne remplissant pas les conditions de participation au championnat de France des clubs ne marquent pas de points pour cette compétition.*

## CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS

	//////	TOURNOI	Besançon	Belfort	Marseille	Chamonix	Coupe	St Gervais	Ht-Jura	
	CLUB	Pts participation par équipe								TOTAL
1	Haut-Jura	6,67	16,67							
2	Besançon	0,91	16,55							
3	Megève	2,00	15,00							
4	Les Conta	1,67	12,34							
5	Viry	1,08	12,08							
6	Mulhouse	2,22	9,22							
7	Valence	2,35	4,35							
8	Albertville	2,86	3,86							
	Avignon	10,00	xxxxxxx							
	Belfort	2,86	Non classé							
	Chamonix	2,22	Non classé							
	Charleville	8,00	xxxxxxx							
	La Garde	5,00	xxxxxxx							
	Lyon	4,44	xxxxxxx							
	Marseille	2,11	xxxxxxx							
	Nice BA	10,00	xxxxxxx							
	Nice CC	10,00	xxxxxxx							
	Rouen	5,71	xxxxxxx							
	St Gervais		xxxxxxx							
	St Pierre	0,78	xxxxxxx							
	Strasbourg	4,00	xxxxxxx							

### CALENDRIER 2014/2015

Les clubs organisateurs de tournoi sont invités à faire connaître leurs dates à la Commission Sportive Nationale avant l'assemblée générale du 22 juin à Marne-La-Vallée.

### CANDIDATURES A L'ORGANISATION DES COMPETITIONS NATIONALES

Les clubs souhaitant organiser la Coupe de France, le challenge national mixte, le challenge national vétérans, le championnat de France double mixte les championnats de France juniors, dames et messieurs, sont priés d'adresser leur candidature à la commission.

**Pour la Coupe de France** les dates souhaitables sont les week-ends du 31 octobre au 2 novembre ou du 7 au 9 novembre.

**Pour le championnat de France double mixte :** 31 octobre au 2 novembre ou 7 au 9 novembre.

**Pour les challenges nationaux vétérans et mixte** les dates dépendront du nombre d'inscriptions.

**Pour le championnat de France :** 6 au 8 février 2015 ou 13 au 15 février 2015 ou 20 au 22 février

Les candidatures à l'organisation des compétitions nationales, à adresser à la Commission Sportive Nationale de Curling, seront présentées à l'assemblée générale de la discipline, à Marne-La-Vallée, le 22 juin 2014.

## **Assemblée Générale Ordinaire des Groupements Affiliés à la F.F.S.G.**

**Marne la Vallée, le dimanche 22 juin 2014  
09h00 (Emargement à partir de 8h30)**

### **CURLING**

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Nomination de la Commission de Vérification des Pouvoirs
2. Vérification des Pouvoirs
3. Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2013
4. Allocution du Président de la CSN
5. Vote sur le rapport moral
6. Vote sur le poste de Président et des membres des différents collèges
7. Intervention du Directeur Technique National
8. Intervention du Président de la Commission des Officiels d'Arbitrage
9. Questions posées par les clubs
10. Calendrier sportif de la saison 2014–2015

#### **CANDIDATURES**

L'assemblée doit élire un président, deux membres au collège ligues et un membre au titre du sport pour tous.

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2013 (RAPPEL)

#### **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CURLING DU 16 JUIIN 2013 A MONTPELLIER**

Les groupements affiliés à la Fédération Française des Sports de Glace pratiquant le curling se sont réunis en assemblée générale le 16 juin 2013 à Montpellier.

Présents : Nice Baie des Anges – Massilia Curling Club – Besançon Curling Club- Valence Curling- Strasbourg Kleber – Mulhouse ASG- Saint-Gervais Curling Club – Megève CS – Curling La Garde-Belfort vitesse- Viry Curling Club- Saint Pierre Curling

Représentés : Nice Curling Club – Chamonix par Alain Contat (Marseille) - Lyon par Alain Arnod Prin (Megève)

La commission de vérification des pouvoirs constate la présence de 15 clubs sur les 21 affiliés. 38 droits de vote sur les 49 existants sont reconnus, et l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président du Curling Club de Genève, Claude Crottaz, a été invité à présenter la nouvelle halle de curling de Genève, située à côté du centre sportif de Sous-Moulin, à quelques dizaines de mètres de la frontière Franco-Suisse de Vallard, au bout de l'autoroute blanche.

Cette installation coutera 5 M de francs Suisses, financée à hauteur de 3 M de francs Suisses par des fonds propres, 800000 Francs Suisses de prêt bancaire, le reste ayant été apporté par des dons d'associations Genevoises proches du sport.

La halle comporte six pistes et est adjacente à la patinoire existante, permettant ainsi d'éventuellement disposer de 12 pistes.

Les vestiaires peuvent accueillir 240 personnes et un restaurant géré par l'exploitant du restaurant du centre sportif.

Cette infrastructure a été désigné centre national par Swiss Curling et pourrait servir à la Fédération Mondiale pour divers stages, un étage lui ayant été réservé pour l'heure à cet effet.

Pour le curling Français cette infrastructure est une véritable opportunité. Soixante-dix classes de la région Franco-Valdo-Genevoise utiliseront déjà cette facilité dès l'an prochain, et un club devrait rapidement voir le jour à Annemasse.

La halle sera ouverte 8 mois sur 12, et des propositions seront faites aux clubs de l'hexagone, notamment du point de vue budgétaire. L'installation devrait être en opération à compter du 15 septembre 2013.

Didier Gailhaguet prend ensuite la parole. Il remercie Claude Crottaz de sa présence et le félicite pour la mise en place de la halle de Sous-Moulin qui devrait devenir un outil d'importance pour les curleurs français.

Il rappelle que le bureau exécutif a décidé que les règlements sportifs votés en assemblées générales devront désormais l'être pour deux années au moins.

Cent mille Euros de fonds propres fédéraux ont été, malgré le désengagement de l'état vis-à-vis de notre discipline, consacrés au développement du curling. « Nous espérons qu'un jour l'état réalisera que le curling c'est pas cher et ça peut rapporter gros ». Le comportement de certains n'a malheureusement pas été à la hauteur de l'image que nous aurions voulu donner du curling, et c'est un peu dommage, vraiment dommage.

Un système de vote simple et lisible pour tous sera proposé pour toutes les assemblées générales dès l'an prochain.

Le président de la commission sportive devient membre de droit, avec voix délibérative, des commissions de sélection pour les grandes épreuves internationales.

Frédéric Dambier devient le nouveau coordinateur de la Direction Technique Nationale pour le curling.

Le président Gailhaguet pose la question de savoir la raison pour laquelle au cours d'épreuves nationales (Coupe de France, championnat de France...) certaines formations de clubs sont composées d'équipiers venant de plusieurs clubs différents.

Alain Contat répond qu'au début de son mandat, les équipes devaient être constituées de 5 joueurs licenciés au même club. Au fil des assemblées générales, certains, constatant l'impossibilité pour certains clubs d'aligner 4 joueurs ont posé la question de savoir s'il ne serait pas possible d'adjoindre à une équipe un joueur d'une autre association. Cette possibilité a été votée par les clubs en assemblée générale. Elle a été étendue lors d'une autre AG à deux joueurs d'autres clubs.

Le Directeur Technique National, Xavier Sendra, précise qu'il est choquant qu'un président de club concoure contre son propre club lors d'un championnat : « Comment, lorsque l'on est président de club, peut-on vouloir la défaite de son propre club ? »

Demande est faite à la commission de se pencher sur le problème. Une proposition de modification réglementaire sera présentée à l'assemblée générale 2014.

Didier Gailhaguet aborde ensuite le sujet du « challenge national olympique », rappelant que le sport de haut-niveau est géré par la Direction technique Nationale. Nous devons donc nous conformer à la loi. Le Directeur Technique National verra s'il valide ou non cette épreuve, mais à l'avenir, c'est à la DTN de mettre en place le chemin de sélection, pas à la commission sportive nationale de curling. Alain Contat fait un bref historique, rappelant que cette disposition avait été mise en place en 2002, à la demande de la Direction Technique Nationale de l'époque, suite à un contentieux entre deux clubs. Il a cependant bien été noté que suite à la décision du Bureau Exécutif, ce chapitre du règlement en serait immédiatement retiré.

Le président Gailhaguet s'adresse ensuite personnellement à André Jouvent à propos du contentieux opposant la Ligue Alsace et l'équipe de curling en fauteuil du club de Strasbourg Kleber à la Fédération. Il indique que la Ligue Alsace ayant changé de direction a décidé de se retirer de cette affaire. André Jouvent souhaite t'il maintenir son action en justice ?

André Jouvent répond que cette affaire ne concerne pas que lui, mais également ses trois équipiers et qu'il ne saurait prendre seul une décision.

Enfin il remercie Alain Arnod-Prin d'avoir offert divers matériels de curling au musée du sport.

Intervention de Philippe Meriguet, président de la Commission Fédérale des Officiels d'Arbitrage :

« La CSN curling a-t-elle répertorié des officiels d'arbitrage ? »

Alain Contat répond qu'à sa connaissance un représentant des arbitres de curling avait été nommé pour participer à cette commission, en la personne de Marc Lérale-Alexandre, qui n'a jamais été convoqué. Nous avons effectivement des arbitres : Marc Lérale-Alexandre et Guillaume Vincent, qui ont participé aux stages de la Fédération Mondiale, Alain Arnod-Prin, Alain Contat et Karine Caux, formés « sur le tas ».

Une liste des arbitres de l'ensemble des disciplines fédérales est publiée par la CFOA et sera mise à jour.

En cas de séminaire de formation, la CFOA doit être informée avant fin mars, afin que la Direction Technique Nationale puisse prendre en charge cette formation.

Tout officiel d'arbitrage doit être licencié à la fédération, ce qui est le cas en curling.

Est présentée la charte d'éthique des officiels d'arbitrage.

A 10h30 est abordé le point 3 de l'ordre du jour : Le procès-verbal de l'assemblée générale 2012 est approuvé à l'unanimité.

Le président présente son rapport moral pour la saison 2012/2013 :

### **RAPPORT MORAL 2013**

Si j'avais qualifié la saison 2011/2012 de mitigée, force est de constater que 2012/2013 est encore un peu moins bonne. Nous ne comptons plus que vingt et un clubs, avec la disparition des nouveaux venus de l'an dernier, Avignon et Meudon (A noter que le président d'Avignon évoque une erreur administrative), celle également de Pralognan, qui ne serait que temporaire, et l'arrivée d'un seul nouveau club, le Curling Club de Nice. Le nombre de licenciés ne s'en ressent que très peu, avec une perte de 7 unités, soit 332 membres au lieu de 339.

Au niveau international les résultats sont très décevants. Certes l'équipe messieurs est parvenue à conserver sa place dans le groupe A Européen, mais ne s'est pas qualifiée pour les mondiaux, battue en trois rencontres lors du challenge contre le premier du groupe B, la Finlande. La France ne marquant aucun point olympique cette année devra passer par le challenge de qualification olympique, qui se déroulera à Füssen (Allemagne) du 11 au 15 décembre prochain, et qui réunira huit nations : L'Allemagne, la Corée, la Finlande, la France, le Japon, La Nouvelle-Zélande, La République Tchèque et les USA. Autant dire que la place pour Sochi sera chère, deux places seulement restant à attribuer.

Les dames, inscrites pour le championnat d'Europe C, ont décidé de leur propre chef de ne pas y participer. Une attitude inadmissible qui engendre cette année un forfait à l'Europe C. Nul n'est propriétaire de l'appellation « équipe de France », et une sélection nationale se doit d'être honorée. A bon entendre...

En ne comptant qu'une seule victoire pour 6 défaites, notre formation mixte a fini dix-neuvième sur vingt-quatre aux championnats d'Europe de la catégorie à Erzurum (Turquie).

Une seule victoire et cinq défaites pour nos juniors garçons au challenge Européen à Prague, pour terminer onzième sur treize.

Aucune équipe junior filles n'a représenté cette année encore notre pays.

En double mixte, l'équipe de France composée de Pauline Jeanneret (Besançon) et Romain Borini (Megève) pointe à la vingtième place sur vingt-sept aux championnats du monde qui se déroulaient à Fredericton (Canada).

Au même endroit nos vétérans, tous de Saint-Pierre et Miquelon, finissent dix-huitième sur vingt.

La commission sportive nationale s'est réunie à 3 reprises cette année.

Elle a assuré l'organisation des compétitions nationales : Coupe de France à Valence, Championnats de France double mixte, dames et messieurs à Genève, challenge national mixte à Megève.

Elle a mis à disposition les pierres fédérales aux clubs Français organisateurs de tournois internationaux, au nombre de dix cette année.

Elle a assuré le suivi du championnat de France des clubs, cinquième du nom, auquel ont participé 17 associations et qui est cette année remporté par Saint-Gervais.

Elle a informé très régulièrement les clubs grâce à la l' »info aux clubs » (12 numéros depuis la dernière assemblée générale).

Pour ce qui concerne le site internet, des contacts avaient été pris pour en créer un nouveau, et une aide de 2000 \$ allouée par la Fédération Mondiale. Cependant la Fédération s'appêtant à mettre en ligne un nouveau site, celui du curling y sera intégré et devrait être accessible à tous dès septembre prochain.

Elle a représenté la France auprès des instances internationales, et notamment lors du premier congrès mondial qui se déroulait en Ecosse en octobre 2012.

Elle a acquis quelques recettes supplémentaires, obtenant 12000 \$ d'aide de la Fédération mondiale pour la saison 2012/2013. Cette aide a été utilisée pour financer en partie la participation de quatre licenciés au stage adultes de Prague 2013, et pour rembourser une part du prêt WCF pour les pierres fédérales. Les autres recettes proviennent des inscriptions aux compétitions nationales.

Une session du BIF s'est déroulée sur la piste de Megève au mois d'avril, dirigée par Björn Schröder, ex-entraîneur des équipes de France et instructeur WCF. Elle a regroupé dix candidats.

Enfin elle a servi de relais sur le terrain à la DTN, avec laquelle la collaboration est excellente.

Il m'est impossible de passer sous silence l'interview scandaleuse d'un membre de l'équipe de France messieurs- Diffusée au plan national-, qui a fortement dégradé l'image fédérale et celle de notre discipline. Les membres de la commission, saisis de cette affaire, ont décidé à l'unanimité de traduire ce garçon en commission de discipline, qui statuera en début de saison prochaine.

Je terminerais ce rapport par un tour d'horizon des licences :

La ligue Alsace compte 28 membres, avec 13 pour Strasbourg (-1) et 15 pour Mulhouse (-1).

Champagne-Ardenne regroupe 7 licenciés à Charleville Mézières (-3)

45 licenciés en Franche-Comté, 30 à Besançon (-5), 3 à Haut-Jura (-5) et 12 à Belfort (-6)

En Ile de France Viry-Essonne conserve ses 35 membres.

Paca compte 42 adhérents, 21 à Marseille (-1), 10 à La Garde (=) 1, 8 à Nice Baie des Anges (+6), 3 au Nice Curling Club (affilié en février).

Avec 116 membres pour 8 clubs, la ligue Rhône Alpes demeure la plus importante en nombre: 17 pour Valence (+3) ,11 pour Lyon (+1), 13 pour Albertville (-1) , 12 pour Chamonix (-4), 40 pour Saint Gervais (+17), 16 pour Megève (+2) et 17 pour les Contamines (=) .

Saint-Pierre  
licenciés (=)

CLUB	Jr H	Se H	Vet H	Jr D	Se D	Vet D	TOTAL
MULHOUSE	x	4	7	x	2	2	15
STRASBOURG	x	8	2	x	1	2	13
CHARLEVILLE	x	5	1	1	x	x	7
BESANCON	x	13	5	x	10	2	30
HAUT JURA	x	x	3	x	x	x	3
BELFORT	x	1	8	x	x	3	11
VIRY	7	13	5	2	6	2	35
ROUEN	x	6	x	x	x	x	6
NICE BA	2	1	2	2	1	x	8
NICE CC	x	1	2	x	x	x	3
MASSILIA	x	12	4	x	5	x	21
LA GARDE	x	4	5	x	1	x	10
VALENCE	1	5	7	1	2	1	17
HUEZ	x	4	x	x	x	x	4
LYON	x	7	3	1	x	x	11
ALBERTVILLE	x	7	4	x	2	x	13
CHAMONIX	4	4	1	x	2	1	12
ST GERVAIS	11	12	9	2	4	2	40
MEGEVE	1	8	3	x	3	1	16
CONTAMINES	x	4	9	x	2	2	17
ST PIERRE	6	14	11	x	7	1	39
TOTAL	32	133	91	9	48	19	332
		222			110		

accueil 39

Je vous remercie de votre attention.

En complément au rapport moral, le président présente le budget de fonctionnement 2012, arrêté au 3 décembre, et le budget prévisionnel 2013.

# BUDGET 2012

## DEPENSES

Réunions CSN	1 278,55 €
Déplacements au siège fédéral	230,80 €
Congrès WCF	1 087,80 €
AG Biarritz	230,80 €
Fournitures administratives	95,03 €
Téléphone	952,51 €
Internet	15,55 €
Affranchissement	7,10 €
Cotisations WCF	154 €
Stockage pierres	650,00 €
Assurance pierres	801,40 €
Compétitions nationales	8 337,52 €
<b>Aide aux clubs</b>	
Championnat de France des clubs	1 000,00 €
Championnat d'Europe mixte	2 000,00 €
Préparation EDF juniors	2 000,00 €
	<b>16646,75 €</b>

## RECETTES

Inscriptions compétitions nationales	3 150,00 €
Budget fédéral	14 000,00 €
	<b>17150,00 €</b>

Budget établi selon les chiffres fournis au 3 décembre 2012

TE



## BUDGET PREVISIONNEL 2013

### DEPENSES

Réunions CSN	1 200,00 €
Déplacements au siège fédéral	250,00 €
Congrès WCF	1 000,00 €
AG Montpellier	765,00 €
Fournitures administratives	100,00 €
Téléphone	1 000,00 €
Internet	1 000,00 €
Affranchissement	10,00 €
Cotisations WCF	154 €
Stockage pierres	650,00 €
Assurance pierres	820,00 €
Compétitions nationales	8 000,00 €
<b>Aide aux clubs</b>	
Championnat de France des clubs	1 000,00 €
Championnat d'Europe mixte + monde vétérans	2 000,00 €

### RECETTES

Inscriptions compétitions nationales	4 000,00 €
Budget fédéral	14 000,00 €

Les questions suivantes sont posées suite au rapport moral :

La Garde (Patrick Marrast) : Saint- Pierre et Miquelon représente toujours la France aux mondiaux vétérans .N'existe-t-il pas de compétition de qualification pour les championnats du monde vétérans ?

Alain Contat : Une invitation au challenge national vétérans est envoyée chaque année, au mois de juin, à tous les clubs. Si le challenge ne se déroule pas, c'est qu'aucune équipe, ou une seule, a présenté sa candidature.

Viry (Sandrine Leveque) : L'équipe de France dames ayant fait forfait aux championnats d'Europe C, y a-t-il une sanction, et si oui, une équipe de France pourra t'elle participer aux Europe C 2014 ?

Alain Contat : Au moment où nos dames ont fait forfait, nous étions sous règlement de la Fédération Européenne, qui prévoyait que dans ce cas la nation forfait ne pouvait pas présenter d'équipe dans la catégorie l'année suivante. Depuis le congrès mondial (octobre 2012) et l'assemblée générale de la fédération européenne en décembre à Karlstad en Suède, il a été décidé de mettre l'ECF en sommeil, et toutes les compétitions européennes sont désormais confiées à la fédération mondiale. Désormais un forfait est sanctionné de 1000 \$ d'amende. Nous serons ne participerons pas au championnat d'Europe 2013, mais le cours normal des choses reprendra au-delà de cette compétition.

Besançon (Jean-Olivier Biechely) : A quelle autre occasion nos dames ont-elles fait forfait, et pour quelle raison ?

Alain Contat : En 2010, aux championnats d'Europe auxquels elles ont refusé de participer.

Besançon : En 2012 c'était en fait une question de moyens ?

Alain Contat : Le ministère et la fédération n'ont en effet pas alloué de moyens à cette formation pour le championnat d'Europe C. Nous en avons discuté en juin avec Wilfrid Coulot à Albertville à ce sujet, conversation au cours de laquelle il a été odieux, et me reprochait de n'avoir pas demandé d'aide suffisamment tôt pour les filles et les juniors à la fédération mondiale, chose qui m'était impossible sans un programme de préparation chiffré. La demande avait été faite le 29 février 2012 et acceptée pour 8800 \$. De plus, si l'équipe avait participé au championnat d'Europe C à Erzurum, trois d'entre elles étaient prises en charge par l'organisation pour l'hébergement. Leur forfait est intervenu fin août 2012, au motif que l'une des joueuses ne pouvait pas se déplacer.

La Garde : Combien y a-t-il de sessions de brevet d'initiateur fédéral au cours d'une saison ?

Alain Contat : Deux ont été organisées en trois ans. Les BIF sont aujourd'hui organisés par les ligues, et la dernière session a été organisée par la ligue Rhône-Alpes qui a proposé à tous clubs français d'y participer.

La Garde : La session de Megève était complète.

Alain Arnod-Prin : C'est inexact, nous n'avons eu que 8 participants alors que 16 places étaient disponibles.

Alain Contat : Il serait judicieux que les 4 clubs de PACA se rapprochent de leur ligue pour organiser un bif, organisation à laquelle la CSN curling pourra apporter son soutien logistique.

Claude Véran : La ligue PACA organisera une session de BIF.

Besançon : Par rapport à l'interview du joueur qui nécessiterait une intervention d'une commission disciplinaire, je ne pense pas qu'il s'agisse d'une volonté de sa part de dégrader l'image de la fédération...

Alain Contat : Seule la commission disciplinaire pourra en décider

J.O. Biechely : ... mais après il y a tout de même des choses assez justes qui sont sorties, ça n'était pas dégrader l'image du curling que de montrer la situation dans laquelle la sélection se trouve.

Alain Contat : Je vais t'apporter une réponse assez claire, que j'ai déjà apportée, y compris par écrit. Tous les athlètes de cette fédération, comme tous les bénévoles de cette fédération, ont des critères de remboursement pour leurs déplacements, leurs repas, leur hébergement, à savoir : Pour l'hébergement 80 € à Paris, 50 € en province, 15 € par repas, pour le déplacement c'est sur la base du billet SNCF deuxième classe, ou si l'on utilise son véhicule personnel en le justifiant, c'est 0,25 € les 600 premiers kilomètres et 0,15 € au-delà.

Il faut tout de même savoir que « l'interviewé », quand bien même il se serait fait piéger par les journalistes, a forcément donné l'information « je ne suis pas content de mes conditions ». le journaliste qui était là pour parler de préparation olympique a dressé l'oreille et a décidé d'utiliser cet angle- là. Et complaisamment, notre ami de haut-niveau est allé dans le sens du journaliste en disant et en démontrant « vous voyez, nous sommes obligés de coucher sur des paillasses et de manger des sandwiches pas frais »...

J.O. Biechely : Concrètement c'est le cas...

Alain Contat : Non, c'est faux. Pour un garçon qui a un CIP, c'est-à-dire que lorsqu'il ne travaille pas il perçoit son salaire, qui a reçu il y a deux ans 8800 € d'aide personnalisée, qui doivent servir à sa préparation, 7500 € cette année. L'intégralité de la préparation a été financée et on lui rembourse effectivement, mais comme à chacun, 15 € pour les repas. Tu m'excuseras, mais 77000 € pour l'équipe de France messieurs, ça n'est tout de même pas rien : C'est le deuxième plus gros budget jamais alloué à une équipe de France messieurs, après celui dont ils avaient bénéficié l'an dernier, et qui était de 88000 €. Alors aller pleurer qu'on a pas les moyens de manger autre chose que des sandwiches assis sur une paillasse, ça le fait pas. Il s'agit bien d'une dégradation de l'image fédérale.

J.O. Biechely : Bon d'accord, ils ont eu les aides officielles auxquelles ils avaient droit...

Alain Contat : Le droit ? Il n'y a pas de droit, il faut toujours faire attention à ce que l'on dit. Des droits, il n'y en a pas.

J.O. Biechely : Mais malgré tout, même si la préparation et les championnats ont été pris en charge, ils passaient beaucoup de temps à Genève ; il y a aussi de l'hébergement, il y a aussi tout ça...

Alain Contat : A Genève, je rappelle que c'était pris en charge

J.O. Biechely : Oui mais pas tout...

Alain Contat : Non, je rappelle, 15 € pour les repas, 50 € pour les chambres...

J.O. Biechely : Oui, mais ça pousse quand même à faire des économies...

Alain Contat : A faire des économies, oui, mais pas à jouer les pleureuses...

J.O. Biechely : Oui mais tu sais les journalistes... On peut faire dire ce qu'on veut...

Alain Contat : cette attitude est inadmissible. Les gens qui sont ici dans la salle et qui ont vu ces reportages, sans parler pour eux, je ne pense pas qu'il en existe un seul qui ait trouvé cela admissible de la part d'un membre de l'équipe de France, qui en plus a signé avec la fédération une charte d'éthique du haut-niveau. Et en plus, mais là je m'adresse au club, vous avez trouvé moyen de publier ces vidéos sur votre site, avec un petit encart en dessous : « des difficultés de la sélection nationale ». Si ce garçon estimait qu'il y avait problème, il aurait pu l'évoquer très tranquillement avec le président, le DTN, les DTN adjoints. Ca n'a pas été fait. Par contre j'ai bien regardé les images, la chambre, à Genève, était partagée à deux, la deuxième personne n'étant pas un athlète de l'équipe de France. De surcroît, on voit un sponsor du club de Besançon complaisamment se prêter à l'interview du journaliste...

J.O. Biechely : Non, ça n'est pas un sponsor du club

Alain Contat : Ca n'est pas l'information que j'ai eue d'un autre membre du club de Besançon. Ce sponsor se prête tout aussi complaisamment à l'interview en disant en substance « oh, le pauvre garçon de haut-niveau, il est obligé de venir mendier chez moi ». La balle est désormais entre les mains de la commission de discipline.

A l'issue de cette séance de questions, le rapport moral est approuvé par 14 voix pour et une abstention (Besançon).

Point 6 : Vote du membre collègue ligue – Annulé

Point 7 : Modification du règlement sportif.

Le président rappelle à l'assemblée que les compétitions nationales françaises utilisent le règlement de jeu WCF. La fédération mondiale ayant décidé que pour le championnat d'Europe mixte les équipes ne pourraient plus être composées que de 4 joueurs, cette disposition s'appliquera au challenge national mixte dès cette saison 2013/2014.

Le bureau exécutif demande à toutes les CSN de retirer de leur règlement sportif toute référence à l'organisation d'épreuves de sélection pour les Jeux Olympiques.

Pour ce qui est du règlement sportif du curling, l'article concerné est le suivant :

### SELECTION DES EQUIPES POUR LES JEUX OLYMPIQUES

Chaque année, à partir de la saison suivant les derniers Jeux Olympiques (l'année des J.O. aucun point n'est attribué), les équipes participant aux championnats de France, selon la formule indiquée dans le présent règlement sportif, se verront attribuer des points selon le barème suivant, directement inspiré des barèmes réglementaires de la Fédération Mondiale de Curling (WCF):

**1ere** place : 12 points — **2eme** place: 10 points — **3eme** place: 8 points — **4eme** place: 7 points — **5eme** place 6 points - **6eme** place: 5 points - **7eme** place: 4 points: - **8 eme** place: 3 points – **9eme** place: 2 points - **10eme** place: 1 point.

Par souci d'homogénéité, les points ne seront attribués qu'aux équipes n'ayant pas effectué plus de deux changements de joueurs durant la période d'attribution des points ci-dessus.

Pour exemple l'équipe X participe aux Championnats de France 2003 et termine 5eme elle marque 6 points. Elle participe de nouveau en 2004 en ayant changé deux joueurs et termine troisième, elle marque 8 points; soit un total de 14 points en deux participations. En 2005, elle change un autre joueur et termine première : Ayant changé plus de deux joueurs sur la période d'attribution de « points nationaux olympiques » ces 12 points ne sont pas attribués. Elle comptera tout de même 14 points et pourra être qualifiée (si son nombre de points admis le permet) pour le « challenge olympique » qu'elle pourra disputer dans sa formation initiale modifiée au plus des deux joueurs présentés en 2004. Challenge Olympique : En cas de qualification olympique de la France, les six premières équipes classées selon

le barème ci-dessus participeront au challenge olympique, qui se tiendra au mois d'octobre précédent les Jeux Olympiques, en double round-robin. La Commission Sportive Nationale proposera alors à la Direction Technique Nationale, pour proposition au bureau exécutif, la sélection des équipes ayant remporté ce challenge au terme du double round-robin, charge au bureau exécutif et à son président d'entériner définitivement ce choix. La Direction Technique Nationale demeure en tout état de cause seule responsable des sélections.

S'agissant d'une décision de l'exécutif fédéral, il n'y a pas lieu de voter, mais simplement de donner acte.

Cette disposition interviendra à compter de la saison 2014/2015.

Le challenge national olympique 2013 aura bien lieu cette année. Le Directeur Technique National prendra connaissance des résultats et décidera en son âme et conscience de qui représentera la France au tournoi de qualification olympique.

Point 8 : Attribution des compétitions nationales

Candidatures coupe de France : Valence du 27 au 29 septembre ou du 4 au 6 octobre 2013  
Genève du 1<sup>er</sup> au 3 novembre ou du 8 au 10 novembre 2013

Valence proposant des dates trop proches du début de la saison, Genève est retenu du 1<sup>er</sup> au 3 novembre

Candidature Championnat de France double mixte : Genève du 8 au 10 novembre 2013  
Approuvé à l'unanimité

Candidature challenge national olympique : Genève du 16 au 20 octobre 2013  
Approuvé à l'unanimité

Challenges nationaux mixte et vétérans : Genève du 18 au 20 octobre  
Approuvé à l'unanimité

Candidature championnats de France : Genève du 7 au 9 ou du 14 au 16 mars 2014  
La date choisie est 14 au 16 mars 2014.

## PROGRAMME DE LA SAISON 2013/2014

### MAI 2013

31/05 au 02/06                      TOURNOI INTERNATIONAL SO' CURL A BESANCON

### JUIN 2013

15 et 16                                TOURNOI INTERNATIONAL DE BELFORT

### SEPTEMBRE 2013

14 et 15                                TOURNOI INTERNATIONAL DE MARSEILLE  
14 au 21                                CHAMPIONNAT D'EUROPE MIXTE A EDIMBOURG

### OCTOBRE 2013

07 au 13                                CHAMPIONNATS D'EUROPE C A COPENHAGUE (Pas d'équipe Française)  
11 au 13                                TOURNOI INTERNATIONAL DE CHAMONIX  
16 au 20                                CHALLENGE NATIONAL OLYMPIQUE A GENEVE  
18 au 20                                CHALLENGE NATIONAL MIXTE A GENEVE  
    CHALLENGE NATIONAL VETERANS A GENEVE

### NOVEMBRE 2013

1 au 3                                    COUPE DE FRANCE A GENEVE  
8 au 10                                CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLE MIXTE - GENEVE  
16 et 17                                TOURNOI INTERNATIONAL DU MONT BLANC - SAINT GERVAIS  
23 au 30                                CHAMPIONNATS D'EUROPE GROUPES A ET B - STAVANGER (NOR)

### DECEMBRE 2013

30/11 et 1/12                        TOURNOI INTERNATIONAL DU HAUT-JURA A PREMANON  
11 au 15                                TOURNOI DE QUALIFICATION OLYMPIQUE A FÜSSEN

### JANVIER 2014

3 au 8                                    CHALLENGE EUROPEEN JUNIORS A LOJHA (FIN)  
10 au 12                                CHALLENGE SULPICE – MEGEVE  
18 et 19                                TOURNOI INTERNATIONAL OPEN AIR DES CONTAMINES

### FEVRIER 2014

10 au 21                                JEUX OLYMPIQUES A SOCHI (RUS)  
26 au 05/03                        CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS A FLIMS (SUI)

### MARS 2014

08 au 15                                JEUX PARALYMPIQUES A SOCHI (RUS)  
14 au 16                                CHAMPIONNATS DE FRANCE A GENEVE  
15 au 23                                CHAMPIONNATS DU MONDE DAMES A SAINT JOHN (CAN)  
25/03 au 06/04                      CHAMPIONNATS DU MONDE MESSIEURS A PEKIN (CHI)

### AVRIL 2014

05 et 06                                VIRY CUP INTERNATIONALE  
12 et 13                                TOURNOI INTERNATIONAL DE VALENCE  
23 au 30                                CHAMPIONNATS DU MONDE DOUBLE MIXTE A DUMFRIES (ECO)  
    CHAMPIONNAT DU MONDE VETERANS A DUMFRIES (ECO)

???

???

???

TOURNOI INTERNATIONAL DE BESANCON  
TOURNOI INTERNATIONAL DE SAINT PIERRE  
TOURNOI INTERNATIONAL DE STRASBOURG

INVITATION MARSEILLE 2014



The poster features a blue background with a stylized sunburst and a silhouette of a curler in the upper left. The main title 'MASSILIA' is in large white letters, with 'CURLING CUP' below it. Underneath, 'TOURNOI INTERNATIONAL DE CURLING' is written in white. A starburst graphic on the left says '5<sup>ème</sup> édition'. A diagonal banner shows flags of France, Canada, the United Kingdom, Germany, and Norway. At the bottom left, there are images of curling stones and a target. The event details '20 et 21 Septembre 2014 A Marseille' are written in white on a blue banner. The text 'ENTREE LIBRE De 14h00 à 18h00' is in blue. Logos for 'palais omnisports MARSEILLE GRAND-EST' and 'VILLE DE MARSEILLE' are at the bottom right.

**MASSILIA**  
**CURLING CUP**  
TOURNOI INTERNATIONAL DE CURLING

5<sup>ème</sup>  
édition

20 et 21 Septembre 2014  
A Marseille

**ENTREE LIBRE**  
**De 14h00 à 18h00**

palais omnisports  
MARSEILLE GRAND-EST

VILLE DE  
**MARSEILLE**  
www.marseille.fr

**20 ET 21 SEPTEMBRE 2014**  
**A MARSEILLE**



## FICHE D'INSCRIPTION (Registration Form)

Nom du Club : ..... Nom de l'équipe : .....

Joueur n 1 :

Prénom (firstname) : ..... Nom (lastname) : .....

Joueur n 2 :

Prénom (firstname) : ..... Nom (lastname) : .....

Joueur n 3 :

Prénom (firstname) : ..... Nom (lastname) : .....

Joueur N 4 :

Prénom (firstname) : ..... Nom (lastname) : .....

Précisez le skip : .....

Nombre d'accompagnant : ..... X 60€ (3repas) = ..... €

### Coordonnées de la personne à contacter pour l'envoi du programme :

Nom (LastName) : .....

Prénom (firstname) : .....

Adresse (adress) : .....

Tél (phone) : ..... Email : .....

Le tournoi sera ouvert aux 24 premières équipes inscrites.  
Le prix de l'inscription est fixé à 300€ par équipe incluant : les droits de glace, les repas du samedi midi et dimanche midi, Le dîner et soirée du samedi.  
Pour les accompagnants, tarif 60 €, incluant les 2 repas du midi et le repas du samedi soir, ainsi que l'accès à la patinoire durant le tournoi

MASSILIA CURLING CLUB - 56 BD VALBARELLE - RES CHATEAU ST JACQUES - BAT B10 - 13011 MARSEILLE  
info@massiliacurlingclub.fr / www.massiliacurlingclub.fr

## CLOTURE DES INSCRIPTIONS : Le 20 Juin 2014

POUR 3 EQUIPES D'UN MEME CLUB INSCRITES, LA 3<sup>ème</sup> GRATUITE